

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 DECEMBRE 2009

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 décembre 2009

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 28

Nombre de conseillers présents à partir de la question 4 : 26

Nombre de pouvoirs : 5

L'an deux mille neuf, le lundi vingt-et-un décembre, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard GARRIDO, Maire.

Étaient présents : Gérard GARRIDO, Sabine LECONTE, Yves GIRARD, Luce TROUBAT, Joël AGEORGES, Catherine TOMAS, Serge MESKO, Véronique LEDUC-TALIGAULT, Joseph MASBERNAT jusqu'à la question 3, Christine RENIER jusqu'à la question 3, Nathalie BOUIJOUX, Jacques SAURET, Yanne BENOIST, Ward HOOVER, Isabelle VARQUEZ, Philippe LACROIX, Françoise LEGUILLOU, Luc BOURRY, Christiane AUBRY, Pascal TURCAN, Christine BOIDRON-JAMET, Michel PASQUIER, Dominique SARDOU, Catherine PARDILLOS, Philippe BOURLIER, Nicole BELLANGER, Christophe GARNIER, Jean-Maurice GUEIT.

Représentés par pouvoir : Nelly BIDOT a donné pouvoir à Philippe LACROIX, Joseph MASBERNAT a donné pouvoir à Luc BOURRY à partir de la question 4, Christine RENIER a donné pouvoir à Christiane AUBRY à partir de la question 4, Philippe FROT a donné pouvoir à Yves GIRARD, Marie LAFLEURE a donné pouvoir à Dominique SARDOU.

Absents excusés : Alexandre BERTREL, Bernard MORAT.

Secrétaires de séance : Philippe BOURLIER, Ward HOOVER.

Session ordinaire

- **Donner acte des décisions du maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal**

Conformément aux délibérations du Conseil Municipal du 11 avril 2008 et du 30 mars 2009, l'Assemblée délibérante prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil municipal au maire.

DONNER ACTE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE						
N°	DATE	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION			Coût T.T.C.	
136	06/11/09	Communication – Convention pour l'utilisation de la géode de l'école Françoise Dolto par l'association "La Compagnie du Bateau Lune" pour'organiser des répétitions			-----	
140	12/11/09	Sports – Mise à disposition du terrain de football en gazon synthétique et les vestiaires à l'Association Sportive Universitaire de Tours les 19 novembre et 3 décembre 2009 pour la somme de 300 €				
141	12/11/09	Communication – Convention pour l'utilisation du foyer du Cyber club par l'Association culturelle et de loisirs de La Membrolle sur Choisille pour y développer la pratique des échecs			-----	
142	12/11/09	Urbanisme – Avenant n°11 au contrat administratif d'occupation du logement communal de l'école Camille Claudel, sis 3 avenue du Général de Gaulle (moyennant une redevance mensuelle de 197,55 €)			-----	
143	12/11/09	Urbanisme – Convention d'occupation précaire au profit de la commune d'un terrain cadastré BI n°151 situé au lieu-dit La Guignière, d'une superficie de 72 m ² , pour permettre la réalisation de deux places de stationnement			-----	
144	16/11/09	Finances – Revalorisation des tarifs des cimetières et du columbarium de 0,50 % à compter du 1er janvier 2010			-----	
		Durée	Concession	Urne supplément.		Nouveau Columbarium
		15 ans	101,35 €	50,50 €		160,75 €
		30 ans	262,61 €	131,10 €		321,50 €
		50 ans	527,63 €	263,76 €		
Superposition	34,22 €					
La concession pour un enfant est fixée à la moitié du prix normal. Pour les superpositions des concessions perpétuelles, sont ajoutés les frais de timbre et les droits d'enregistrement, calculés par les services fiscaux						
145	16/11/09	Finances – Revalorisation de la redevance annuelle pour occupation du domaine public par les taxis de 0,5 % à compter du 1er janvier 2010, soit 59,80 €			-----	
146	16/11/09	Finances – Revalorisation des droits de place au marché de détail de plein air de 0,5 % à compter du 1er janvier 2010 : Non abonné = 1,06 € par mètre linéaire/marché Abonné = 34,37 € par mètre linéaire pour 1 marché par semaine pour l'année			-----	

N°	DATE	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION	Coût T.T.C.	
147	25/11/09	Communication – Tarifs de partenariat privé pour l'animation luge	-----	
		Montant du partenariat		Prestation : Placement du logo de la marque
		entre 100 € et 1 999 €		Dans tous les documents de publicité
		entre 1 000 € et 1 999 €		Dans tous les documents de publicité + sur le bord de la piste de luge
		2 000 € et plus	Dans tous les documents de publicité + banderolle sur le bord de la piste avec exclusivité	
152	25/11/09	Finances – Marché pour la fourniture, l'installation et la gestion d'une piste de luge synthétique extérieure temporaire avec la société Multischows Concepts à Paris	25 474,80 €	
153	24/11/09	Finances – Marché pour l'acquisition de trois panneaux de mini-basket pour le gymnase du Moulin à Vent avec l'entreprise Nouansport à Nouans -Les-Fontaines	6 937,40 €	
154	25/11/09	Finances – Marché relatif à l'évacuation des déblais de terrassement des services techniques de la Ville avec l'entreprise SEDSG à Saint-Pierre-des-Corps	6 895,80 €	
155	24/11/09	Finances – Marché relatif à l'achat de mobilier pour les bâtiments communaux (équipement des structures petite enfance, dojo, mairie, écoles communales) avec l'entreprise Blanchet d'Huismes à Tours	6 636,11 €	
156	24/11/09	Finances – Marché de fourniture et de plantation d'arbres pour les espaces extérieurs du Dojo avec l'entreprise Picherit à Ambillou	4 017,24 €	
157	25/11/09	Finances – Marché de fourniture de peinture pour le marquage routier horizontal avec l'entreprise Aximum à Coueron	5 576,35 €	
135	03/12/09	Finances – Contrat de prêt d'un montant de 180 000 € avec la Banque Populaire à Tours Durée : 20 ans - Taux fixe : 3,90 % Mode d'amortissement : progressif - échéances constantes Périodicité : annuelle - Mobilisation des fonds : 6 mois à/c de la date de signature	←	
160	30/11/09	Communication – Contrat pour le spectacle de rue (orgue de barbarie de Patrice Giraud) avec Karakoil Production à Mouguerre-Port (64990)	430,00 €	
161	01/12/09	Police – Décision relative à la constitution de partie civile du maire au nom de la commune pour une affaire de délinquance (dégradations du terrain synthétique de foot)	-----	
162	03/12/09	Urbanisme – Bail dérogatoire de 12 mois pour l'occupation d'un atelier relais, 10 rue Marie Curie, avec la société Carambelle à Fondettes (montant du loyer mensuel = 1 777,38 € + caution 1 486,10 €)	-----	
163	07/12/09	Urbanisme – Contrat d'assistance juridique avec la SCP Cebron-de-Lisle et Benzekri à Tours	3 646,58 €	

1 Autorisation de programme et crédits de paiements pour le renouvellement du parc informatique des écoles communales

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter l'autorisation de programme et les crédits de paiement tels que repris ci-dessous pour le renouvellement du parc informatique dans les écoles communales :

AP/CP – RENOUELEMENT DU PARC INFORMATIQUE DES ECOLES			
DEPENSES		RECETTES	
ANNEE 2009			
Intitulés	Montant en €	Intitulés	Montant en €
15 postes + 1 serveur école F. Dolto	11 000,00	Autofinancement	11 000,00
Sous-total 2009	11 000,00	Sous-total 2009	11 000,00
ANNEE 2010			
Intitulés	Montant en €	Intitulés	Montant en €
3 ordinateurs portables	3 000,00	Autofinancement	33 500,00 €
15 postes + 1 serveur école G Philippe	10 815,00		
15 postes + 1 serveur école La Guignière	10 815,00		
1 vidéo projecteur école de La Guignière	700,00		
8 postes école C. Claudel	4 770,00		
1 photocopieur	3 400,00		
Sous-total 2010	33 500,00	Sous-total 2010	33 500,00
TOTAL GENERAL	44 500,00	TOTAL GENERAL	44 500,00

2 Décision modificative n° 5 sur le budget général

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'adopter la décision modificative n°5 sur le budget général. Soit une modification budgétaire à hauteur de :

Section de fonctionnement	0,00 €
Section d'investissement	54 720,00 €
TOTAL	54 720,00 €

3 Demande de subvention auprès de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus et convention de partenariat et de financement pour l'organisation du festival Au Fil du Jazz 2010

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander une subvention auprès de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus et autorise le Maire à signer la convention de partenariat pour l'organisation du festival de musique Au Fil du Jazz 2010.

Cette année le festival Au Fil du Jazz aura lieu dans les communes de Fondettes, Langeais, Cinq-Mars-La-Pile et Bourgueil du 23 janvier au 31 janvier 2010. Les élèves du collège et des écoles primaires de Fondettes ainsi que les élèves de l'école de musique, bénéficieront d'une animation pédagogique dans la semaine qui précède. Le concert à Fondettes sera interprété par la formation "Velvet 4tet", il se tiendra le 24 janvier 2010 à 17 heures dans la grande salle de l'Aubrière.

Le budget prévisionnel pour Fondettes s'établit comme suit :

BUDGET PREVISIONNEL 2010 - Festival Au Fil du Jazz			
DEPENSES	Montant en €	RECETTES	Montant en €
Concert	1 400,00	Partenariat Crédit Agricole	200,00
Communication	700,00		
Logistique (sonorisation caterings, location matériel)	700,00	Subvention Tour(s)plus	1 500,00
SACEM	292,64		
coordination	209,03	Autofinancement	2 248,80
Sous total	3 301,67		
TVA	647,13		
TOTAL TTC	3 948,80	TOTAL TTC	3 948,80

4 Acquisition d'une partie des parcelles ZR 127 et 131 pour le réaménagement du carrefour giratoire situé à la sortie de la future bretelle d'accès au boulevard périphérique Nord-ouest

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide l'acquisition d'une partie des parcelles, cadastrées section ZR sous les n° 127 et n°131, respectivement sises au lieudit La Fosse Cathelin et Les Mussetteries, d'une superficie de 741 m² et 739 m² environ, moyennant le prix de 16 € le m². Les frais de géomètre et d'acte notarié sont à la charge de la commune.

5 Transfert dans le domaine communal des équipements communs du lotissement Les Cochardières II

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide le transfert des équipements communs, voirie, réseau d'éclairage public, réseau d'eaux pluviales dont le bassin de rétention des eaux et espaces verts du lotissement Les Cochardières II dans le domaine communal. Ces équipements sont cadastrés section ZS sous les numéros 1144 et 1145, la superficie globale s'élève à 18 913 m², le transfert est réalisé moyennant un euro symbolique, les frais d'acte notarié sont à la charge de l'Association syndicale.

En conséquence, aucune autorisation ne sera délivrée pour réaliser des travaux sur le domaine public durant une période de 5 ans.

Une enquête publique sera mise en oeuvre préalablement au classement de ces équipements dans le domaine public communal.

6 Convention avec la Société Tours Métropole Numérique pour la mise en place de fibre optique dans les réseaux eaux pluviales propriété de la Ville

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, adopte la convention avec la Société Tours Métropole Numérique domicilié 12 rue Dora Maar à Tours pour l'utilisation de collecteurs visitables d'eaux pluviales propriété de la Ville, dans le cadre de la mise en place de fourreaux pour le passage de la fibre optique.

Cette occupation fera l'objet d'une redevance fixée à 1,00 € par mètre linéaire pour l'occupation annuelle d'un collecteur d'eaux pluviales. Le montant de la redevance sera arrêté par décision du maire, conformément à la délibération du 11 avril 2008 modifiée, relative à la délégation de pouvoirs du Conseil municipal au maire.

7 Actualisation du régime indemnitaire du personnel communal

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau dispositif indemnitaire applicable à tous les agents de la mairie de Fondettes titulaires et stagiaires à temps complet ou non.

Ce dispositif sera appliqué aux agents non titulaires sur des emplois permanents et dont la durée de mission est au minimum de 4 mois consécutifs.

La délibération, applicable dès sa transmission au représentant de l'Etat, fera l'objet d'un affichage exhaustif.

8 Convention pour la mise à disposition de deux agents communaux auprès du SIVOM d'adduction d'eau potable, de sauvegarde du patrimoine, d'entretien et de mise en valeur des monuments et des sites des communes de Fondettes, Luynes, Saint-Etienne-de-Chigny

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide la mise à disposition de deux agents communaux au profit du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) d'adduction d'eau potable, de sauvegarde du patrimoine, d'entretien et de mise en valeur des monuments et des sites des communes de Fondettes, Luynes et Saint-Etienne-de-Chigny, à compter du 1er janvier 2010 pour une année, aux conditions reprises dans la convention. Le SIVOM rembourse intégralement les charges de personnel.

La responsable est mise à disposition 4 jours par semaine, l'assistante administrative est mise à disposition à raison de 80 % de son temps de travail.

9 Convention pour la mise à disposition d'un agent auprès de l'Association foncière de remembrement de Fondettes

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide la mise à disposition d'un adjoint administratif au profit de l'Association foncière de remembrement (AFR) de Fondettes à raison de 15 % de son temps, à compter du 1er janvier 2010 pour un an. L'AFR rembourse intégralement les frais de personnel.

10 Informations sur les activités de la Communauté d'agglomération Tours(s)plus

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des décisions du bureau communautaire de Tour(s)plus du 12 novembre 2009 et du Conseil communautaire du 26 novembre 2009, concernant la ville de Fondettes.

11 Informations diverses

Désignation des représentants de la Commune au sein des commissions de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus

Suite à la désignation d'un troisième délégué de Fondettes au sein de Tour(s)plus et conformément au règlement intérieur de la Communauté d'agglomération, le Conseil municipal désigne ses représentants au sein des six commissions communautaires :

- **1ère commission « Solidarités »** :
Nathalie BOUIJOUX Catherine TOMAS Françoise LEGUILLOU
- **2ème commission « Territoires »** :
Sabine LECONTE Bernard MORAT Luce TROUBAT
- **3ème commission « Voirie et infrastructures routières »** :
Jacques SAURET Serge MESKO Michel PASQUIER
- **4ème commission « Economie, recherche et nouvelles technologies »** :
Yves GIRARD Sabine LECONTE Luc BOURRY
- **5ème commission « Déchets et assainissement »** :
Serge MESKO Jacques SAURET Jean-Maurice GUEIT
- **6ème commission « Développement durable »** :
Gérard GARRIDO Nelly BIDOT Philippe BOURLIER

Fait à Fondettes, le 23 décembre 2009
Affiché le 29 décembre 2009